

Assemblée générale de l'Association
du mardi 22.09.2020
à l'Hôtel du Boeuf
à St-Ursanne

CP 21 - 2882 SAINT-URSANNE
Email : mediévales@bluewin.ch

Présents : 30 personnes sont présentes (voir liste annexée)

Excusés : Barbier Nicole, Barotte Laurent, Charmillot Philippe, Comment Rémy, Fauser Marjorie, Froidevaux-Mertenat Véronique, Jemmely Thierry, Lehmann Evelyne, Paupe Isabelle et Nicolas, Rebetez Pierre, Rose Florence, Schindelholz Aline, Soria Yannick, Steiner Nicolas, Vaccaro Anaïs, Woudman Johann Peter

Ordre du jour :

1) Souhaits de bienvenue :

C'est à 20h10 que le Président déclare l'AG ouverte. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et adresse un salut particulier aux représentants de l'Autorité communale de Clos du Doubs, à Mme le maire de Ferrette, Corinne Rabault, ainsi qu'à nos amis de Ferrette et de Guebenschwihr. Il nous invite à avoir une pensée pour les membres de notre Association qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée, et plus particulièrement pour Georges Herzog, ancien maire de Guebenschwihr.

Conformément aux statuts, l'Assemblée générale avait été agendée au 31.03.2020 mais, coronavirus oblige, elle a dû être reportée à ce soir. Une liste de présence circulera dès l'arrivée des retardataires.

Concernant l'ordre du jour, le Président propose de rajouter un point 2 bis : adoption du PV de l'AG 2019.

2) Désignation de 2 scrutateurs :

Le Président désigne Fabienne Erard et Jean-Marie Métille

2bis) Adoption du PV de l'AG 2019 :

- Le PV n'a pas été distribué étant donné qu'il se trouve sur le site Internet de l'Association.
- Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est tacitement accepté et le Président remercie la secrétaire de l'époque, Annie Constantin, pour sa fidèle rédaction; celle-ci est applaudie.

3) Rapport du Président :

Pour son premier rapport, Claude Jeannerat doit admettre que la situation est nouvelle et n'a jamais été aussi incertaine; cela résulte des 3 éléments suivants : le départ de Sauveur Tedesco après plus de 20 ans de présidence, le renouvellement important du Comité directeur et du Comité d'organisation, ainsi que de l'incertitude face à l'avenir, en raison du coronavirus; d'ailleurs, au début de cette année, le Comité directeur envisageait d'organiser quelques événements mais ceux-ci sont tombés à l'eau. La fête des Médiévales 2019 fut un beau succès grâce à un thème porteur, un programme attractif et des conditions météorologiques quasi idéales; le mérite en revient bien sûr au Comité d'organisation. Le Président évoque la signature de la convention passée en mars dernier entre la Commune, Jura Tourisme et notre Association, pour la mise à disposition de la Berbatte pour un "circuit secret" instauré dans le cadre du 1'400ème anniversaire de la mort d'Ursanne; il remercie Jacques Couche pour l'engagement et la rigueur dont il a su faire preuve dans cette réalisation. En ce qui concerne le jardin médiéval, Claude nous rappelle que Marinette Tossali a été remplacée par Aline Schindelholz, malheureusement absente ce soir; s'y étant rendu régulièrement, il a pu constater qu'il était bien entretenu et il lui adresse ses remerciements, par l'intermédiaire de son époux. L'atelier de couture revit et s'épanouit grâce à l'arrivée de Marjorie Fauser qui, en plus de cette tâche, est également responsable de l'animation de la Fête. En raison de la démolition prochaine du local de la rue du Quartier, un nouveau a été loué à Bel Oiseau et c'est Kilian Mei qui s'est chargé de procéder au déménagement; le Président le remercie pour ce travail considérable. Claude nous apprend qu'avec la présidence, il a également hérité de 549 lithographies et qu'une réflexion est actuellement en cours au Comité directeur concernant leur valorisation. Le Président précise encore qu'il n'y a dorénavant plus qu'un seul site Internet, géré par Yannick Sauria. L'incertitude que fait peser la Covid-19 dans la mise sur pied des prochaines Médiévales nous oblige à prévoir une clause spécifique pour chaque contrat, y compris en cas d'annulation pour tout autre motif; le Président se veut toutefois optimiste. Son rapport ne suscitant aucune remarque, il recueille les applaudissements de l'assemblée.

4) Présentation des comptes 2019 :

Ephrem Theurillat nous distribue l'état des comptes ainsi que le bilan au 31.12.2019. Il énumère les différents montants, tout en donnant quelques petites précisions et entre autre, que les CHF 9'812.- de prestations de la Commune de Clos du Doubs ont été compensés par un don de la Commune de CHF 9'800.-. Il compare ensuite les résultats de la Fête 2019 avec ceux de 2017 et force est de constater que les chiffres des différentes rubriques sont quasiment identiques, à l'exception de celui des entrées qui est de CHF 50'000.- supérieur au budget ce qui explique à lui seul le bénéfice de CHF 34'000.- de l'édition 2019, en regard du déficit de CHF 33'000.- de 2017. Les comptes 2019 se soldent avec un bénéfice de CHF 56'000.-. La discussion est ouverte :

- Au moins 2 intervenants demandent des précisions quant au déficit de l'exercice 2018. Ephrem explique que les comptes sont toujours déficitaires les années paires, qui sont des années "non médiévales" et ce en raison des frais déjà engagés en 2018 pour l'édition 2019; c'est ce qui explique également la différence entre le bénéfice de la Fête 2019 et le bénéfice de l'exercice.

- Notre trésorier répond à une question de Claire Theurillat au sujet de la location du cloître.

- Béatrice Wermelinger fait part de son mécontentement concernant l'augmentation du prix des entrées le dimanche sans qu'elle en ait été informée alors qu'elle était à la permanence. Ephrem s'en excuse, mais dit assumer la décision qu'il a prise et qui était la seule solution qu'il ait trouvée devant le manque de 7'500 pièces de CHF 2.-. Le Président souhaite qu'une solution soit trouvée pour qu'une telle situation ne se reproduise plus et que cela passera certainement par un chiffre rond comme prix d'entrée de la prochaine édition.

5) Rapport des vérificateurs des comptes :

Jean-Marie Métille nous donne lecture du rapport des vérificateurs et invite l'assemblée à adopter les comptes tels que présentés.

6) Approbation des comptes et décharge :

Les comptes sont acceptés à main levée, à l'unanimité. Le Président remercie le trésorier pour l'excellence de son travail.

7) Nomination des vérificateurs des comptes pour 2020 :

Ephrem précise que les comptes 2019 ont été vérifiés par les 2 vérificateurs ainsi que par le suppléant au vu du grand nombre de factures; il propose de reconduire ces 3 personnes pour l'exercice 2020, à savoir : Marie-Claire Girardin, Jean-Marie Métille et Gérard Jeannerat. La proposition d'Ephrem est acceptée.

8) Cotisations :

Le Président rappelle que le montant de la cotisation est de CHF 20.- pour les membres individuels et CHF 100.- pour les sociétés. La proposition du Comité directeur de reconduire ces montants est acceptée.

9) Démissions - Admissions :

Le Président nous informe de la seule démission qui lui soit parvenue, à savoir celle d'Adrien Marchand. En ce qui concerne les admissions, les nouvelles personnes qui sont entrées soit au Comité directeur, soit au Comité d'organisation, seront citées aux points suivants de l'ordre du jour.

10) Bureau et Comité directeur - composition et ratification :

Claude nous rappelle l'art.14 des statuts qui stipule que le Comité directeur doit être composé d'au moins 7 membres, mais de 11 membres au maximum. L'art.6 du règlement intérieur précise que le bureau, qui a pour tâche de liquider les affaires courantes, est composé du Président, du vice-Président, du secrétaire et du caissier. Il rappelle que lors de la dernière Assemblée générale, un nouveau Président, ainsi qu'un nouveau secrétaire avaient été désignés, sans toutefois que la totalité des membres du Comité directeur soit formellement adoptée; il cite donc les 11 membres qui composent actuellement le Comité directeur, à savoir :

Claude Jeannerat - Président ; Georges Comte - vice-Président ; Ephrem Theurillat - trésorier ; Jean-Claude Lapaire - secrétaire ; Jacques Couche - responsable de la Berbatte ; Marjorie Fauser - atelier de couture et animations ; Claudine Maillat - membre ; Nicolas Maître - délégué communal ; Kilian Mei - responsable des constructions ; Aline Schindelholz - responsable du jardin médiéval ; Yannick Sauria - responsable communication. Claude précise encore que le Comité directeur sollicite fréquemment la présence de Georges Migy, Président du Comité d'organisation. Pour la bonne forme, il demande l'acceptation par l'Assemblée de la composition du Comité directeur, ainsi que du bureau ... ce qui est fait à main levée, à l'unanimité.

11) Rapport du Président du Comité d'organisation : Georges Migy nous rappelle que l'édition 2019 a marqué la fin de l'engagement de plusieurs membres du Comité d'organisation et de citer : Sauveur Tedesco - responsable de l'animation, Céline et Damien Burkhalter - responsables de la billetterie, Annie Constantin - secrétaire des verbaux et Marinette Tossali - responsable de la décoration; il réitère ses remerciements à toutes ces personnes et il demande à l'assistance de les applaudir. Depuis début 2019, le Comité d'organisation s'est réuni à 9 reprises, avec pour objectifs le retour dans les chiffres noirs, une augmentation du public le dimanche, apporter des changements au niveau de l'animation, faire des économies et diminuer le volume de déchets. Diverses rencontres avec la Commune ont permis de trouver des solutions pour diminuer les coûts de leurs prestations. Grâce à l'engagement de Quentin Marchand, représentant des tavernes, l'utilisation de gobelets réutilisables fut une réussite. Un nouveau barème, prenant en compte le nombre de m2 sollicités, a été utilisé pour calculer la participation financière de chaque société. Georges se plaît à nous remémorer le déroulement de la Fête 2019, ainsi que les principaux événements et animations qui se sont succédés. Le choix du thème (jeux au Moyen-Age) a rencontré un succès extraordinaire grâce à l'exposition organisée par Jacques Couche au cloître. La concentration des campements au terrain des Saules, ainsi que la course de lévriers ont attiré de très nombreux spectateurs, ce qui s'est traduit par une importante augmentation du nombre des entrées le samedi. Le dimanche après-midi, un grand tournoi de chevalerie aux Saules a réuni un très important public; il s'est malheureusement terminé sous la pluie. Les objectifs fixés ayant été atteints, le Président d'Organisation se plaît à qualifier l'édition 2019 de pleine réussite et il conclut son rapport en remerciant tous les membres de l'Association et du CO, ainsi que le personnel communal et les Autorités. Il nous donne rendez-vous, sous toutes réserves dues à la pandémie, aux 9 - 10 - 11 juillet 2021, pour la prochaine Fête qui aura pour thème : Goûts et saveurs au Moyen-Age.

Claude Jeannerat adresse ses sincères remerciements à Georges Migy, ainsi qu'à toute son équipe, pour l'énorme travail accompli, et il sait de quoi il parle !

12) Comité d'organisation - composition et ratification :

Georges nous énonce la composition de son Comité : Georges Migy - Président; Ephrem Theurillat - caissier; Anaïs Vaccaro - secrétaire des verbaux; Florence Rose - responsable billetterie; Fabienne Erard - responsable de la sécurité et de l'hébergement; Marjorie Fauser - responsable de l'atelier de couture et de l'animation, épaulée depuis peu par Isabelle Paupe; Véronique Froidevaux-Mertenat - responsable des artisans; Thierry Jemmely - responsable du parking; Yannick Sauria - responsable communication et site Internet; Kilian Mei - responsable des constructions; Nicolas Steiner - responsable publicité et marketing; Nicolas Schindelholz - responsable sponsoring; Eric Desboeufs - responsable décorations; Eric Widmer - responsable intendance; Hervé Lapaire - coordinateur entre CO et taverniers. George ajoute encore qu'en fonction des points à traiter, il lui arrive de faire appel à Corinne Rabault, Jacques Couche ou Michel Marchand.

Claude Jeannerat relève que le CO se rajeunit, ce qui est rassurant, dit-il et que c'est une garantie de pérennité de la manifestation. Pour la bonne forme, il demande l'approbation de la composition du CO, ce qui est fait à main levée.

13) La Berbatte - Circuit secret :

Jacques Couche rappelle que les travaux de rénovation intérieure de la Porte St-Pierre ont débuté en 2010. Une convention avait alors été passée avec le Canton suite à la restauration de l'horloge de la Berbatte, pour en assurer l'entretien durant 10 ans. Les aménagements réalisés en vue de l'ouverture du bâtiment pour le circuit secret sont de bonne facture et ont pour objectif de protéger les objets présentés, mais l'accès à l'horloge vieille de 300 ans n'est pas autorisé; il est toutefois possible en contactant Jura Tourisme ou directement Jacques. Après quelques balbutiements au début, le circuit secret de St-Ursanne rencontre un vif succès avec plus de 1'000 visiteurs en juillet et en août; celui-ci offre une belle visibilité pour les Médiévales puisqu'un petit film sur la fête 2019 est projeté au 1er étage, suivi de l'annonce de la prochaine édition.

14) Le jardin médiéval :

En l'absence d'Aline Schindelholz, c'est son mari qui prend la parole; il nous informe que l'année de transition a permis à son épouse de prendre ses marques; un inventaire doit toutefois encore être fait pour le remplacement de certaines plantes qui ont souffert durant l'été et pour l'achat de matériel. Il, respectivement elle nous garantit un beau jardin médiéval pour 2021. Nicolas Maître encourage le Comité à donner suffisamment de moyens à Aline pour que cet endroit soit le plus beau possible. Le Président charge Nicolas Schindelholz de transmettre nos remerciements à son épouse.

15) L'atelier de couture :

En l'absence de Marjorie Fauser, le caissier nous apprend qu'elle a tout rangé l'atelier et qu'elle a vendu les habits des premières fêtes. Avec CHF 5'000.- au budget, elle a pu en acheter de nouveaux, plus légers et donc plus agréables à porter. Il nous précise encore qu'elle a réalisé CHF 2'200.- de ventes et de locations de costumes durant la Fête et que 108 costumes ont été mis à disposition des invités en 2019.

16) Hommage aux membres méritants :

Le Président nous cite l'art.1 du règlement interne qui donne compétence au Comité directeur de nommer des membres d'honneur pour leur contribution à la renommée de l'Association. Il souhaite toutefois, afin de donner davantage de valeur à cette désignation, qu'elle soit adoptée par l'Assemblée. Sans revenir sur tout ce qu'ils nous ont apporté et sur tout ce que l'Association leur doit, Claude propose que soient nommés membres d'honneur Monique et Sauveur Tedesco ... ces deux nominations sont approuvées par un tonnerre d'applaudissements.

17) Divers :

- Le Président donne les informations suivantes :

- un don de CHF 1'000.- a été octroyé au 1'400ème pour le sentier des sculpteurs
- Georges Migy a offert une sculpture de St-Ursanne à l'Association; elle est exposée à la Berbatte; celui-ci est vivement applaudi

- Dans le but de faire des économies, Claire Theurillat propose de ne plus envoyer de billets d'entrée aux habitants de la Commune, mais que ce soient les gens eux-mêmes qui viennent les chercher; Georges lui répond que ces frais ont été pris en charge par la Commune.

- Jean-Paul Lachat, maire, nous adresse les salutations des Autorités communales; il se plaît à relever le bon déroulement de la dernière Fête et se réjouit de la bonne santé financière de l'Association. Il sait que l'organisation d'une telle manifestation ne va pas d'office et qu'elle est le résultat de la réflexion de tous pour que toutes les mesures soient prises afin d'éviter tous les problèmes qui pourraient se présenter. Il se dit confiant dans l'expérience et l'engagement de chacun, y compris de la Commune, pour que la prochaine édition soit aussi belle que la précédente.

- Marie-Eve Gross, de Gueberschwihir, nous informe qu'elle remplace dorénavant Hubert Meinrad qui a quitté ses fonctions de directeur artistique. Elle se réjouit des bonnes relations qui nous unissent et se dit honorée par la confiance qui leur a toujours été accordée. Elle nous précise que c'est une centaine de personnes qui se relaient pour animer notre Fête et elle nous énumère leurs différentes prestations (chorales, théâtrales, artisanales et musicales). Elle espère que nous continuerons de faire appel à eux.

- Corinne Rabault se recommande, au nom de son groupe, pour pouvoir continuer à faire la promotion de St-Ursanne au travers des photos qu'ils publient sur leur page facebook.

- Régis Labelle nous transmet les salutations de Ferrette la Médiévale. Il nous informe que la fête prévue cette année a dû être annulée et qu'elle est reportée à fin juin de l'année prochaine, ce qui a pour conséquence de mettre fin à l'alternance entre nos deux Fêtes. Il espère toutefois qu'ils pourront continuer d'être invités. Ils travaillent actuellement sur un spectacle de chevalerie fantastique en partenariat avec l'école de cirque de Porrentruy.

- Claude Jeannerat invite les trois derniers intervenants à rester bien évidemment en contact avec le Comité d'organisation afin de voir si des synergies peuvent être trouvées afin que cette collaboration qui dure maintenant depuis plus de 20 ans puisse perdurer.

- Il est 21h35 quand le Président clôt l'assemblée.

Claude Jeannerat
Président

Jean-Claude Lapaire
Secrétaire

le 13.10.2020